



Le Musée des beaux-arts de Mont-Saint-Hilaire est heureux d'annoncer l'obtention du statut d'institution muséale agréée du ministère de la Culture et des Communications.

Mont-Saint-Hilaire, le 6 août 2024 - Le ministre de la Culture et des Communications du Québec, monsieur Mathieu Lacombe, vient d'informer le Musée des beaux-arts de Mont-Saint-Hilaire que le ministère accordait un agrément au MBAMSH à la suite de sa demande déposée en février de cette année. Il déclarait : « À la suite du dépôt de votre demande d'agrément, un comité sectoriel externe, composé d'experts et d'expertes en muséologie, a procédé à l'analyse de votre dossier. À la lecture de ses recommandations, j'ai le plaisir de vous informer que le statut d'institution muséale agréée est accordé par le gouvernement du Québec au Musée des beaux-arts de Mont-Saint-Hilaire pour une durée de cinq ans. L'agrément garantit au public la qualité des établissements et atteste d'une reconnaissance gouvernementale majeure relativement à l'application et au respect des normes reconnues à l'échelle internationale en matière de pratiques muséologiques, de protection du patrimoine et de sa mise en valeur ».

« Nous sommes tout à fait ravis de cette reconnaissance, de déclarer la présidente du conseil d'administration du Musée, Madame Francine Jacques, c'est un sceau de qualité éminemment important. Bien qu'il ne soit pas assorti d'une aide financière au fonctionnement immédiate, nous devenons admissibles à certains services et programmes d'aide financière de ce ministère et de ses partenaires gouvernementaux. De plus, un des nombreux avantages est de gagner en visibilité et en crédibilité auprès de nos partenaires privés, publics et municipaux.

Le processus d'agrément a été exigeant pour le Musée, nous avons dû revoir nos règlements généraux, réviser et actualiser nos nombreuses politiques, avec la contribution de tous les employés-es du Musée, sous la direction de notre dynamique directrice générale, Madame Geneviève Létourneau. Je la remercie de tout cœur, de même que la Ville de Mont-Saint-Hilaire qui nous soutient financièrement depuis 29 ans. Merci également à tous les organismes régionaux qui appuient notre développement, dont la Chambre de commerce et d'industrie de la Vallée-du-Richelieu-Rouville, et tous les talentueux artistes dont la présence et la contribution ont été si importantes cette année ».

« Cet heureux dénouement de l'obtention de l'agrément muséal témoigne de nombreux mois, (voire d'années) d'efforts soutenus de tous les membres de l'équipe du Musée des beaux-arts de Mont-Saint-Hilaire et de l'engagement d'un conseil d'administration dévoué, pour répondre aux critères et exigences du MCCQ, de remercier Geneviève Létourneau. Je suis fier du chemin parcouru et du travail accompli par chacune et chacun de mes collègues afin d'offrir une programmation d'expositions, d'activités et d'événements de grande qualité pour un public qui ne cesse de croître. Cette mobilisation sera la pierre d'assise du travail à venir dans le dépôt d'une demande au PAFIM (Programme d'aide au fonctionnement pour les institutions muséales). Un immense merci à toutes celles et tous ceux qui ont contribué de près ou de loin à cette importante réalisation! ».

Pour conclure, le maire de la ville de Mont-Saint-Hilaire, Monsieur Marc-André Guertin, s'est également réjoui : « En tant que maire de Mont-Saint-Hilaire, je suis fier de l'agrément obtenu par le Musée des beaux-arts qui témoigne des efforts soutenus de ce nouveau duo à la barre de l'organisme, composé de mesdames Jacques et Létourneau, respectivement présidente du conseil d'administration et directrice générale. Obtenir cet agrément du ministère de la Culture et des Communications est un témoignage éloquent de leur engagement envers l'excellence et la préservation de notre patrimoine culturel. Le Musée des beaux-arts de Mont-Saint-Hilaire joue un rôle vital dans le rayonnement de notre culture. Félicitations! Votre travail acharné et votre dévouement font de notre ville un lieu où la culture et l'histoire sont non seulement préservées, mais également célébrées ».

(30)

Source : Musée des beaux-arts de Mont-Saint-Hilaire